DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MAROLLES (Loir-et-Cher)
Réf 35/2026

Séance du 02 juillet 2026

L'an deux mille vingt -six, le 02 juillet à 19 heures 00,
Le Conseil Municipal de Marolles (Loir-et-Cher) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Yannick SEVRÉE, Maire**.

Présents : Yannick SEVRÉE, Maire,

Absents :

Formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de **15 membres**.

Secrétaire de séance : **Karine GASSELIN**

Date de la convocation :	Date d'affichage :	Nombre de membres en exercice :	Nombre de membres présents :	Nombre de membres absents :	Nombre de procurations :
26/06/2026	26/06/2026	15			

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Monsieur Le Maire présente un tableau récapitulatif des demandes du subventions dûment complétées.

Le Conseil Municipal, DÉCIDE à l'unanimité d'attribuer les subventions aux associations selon le tableau ci-dessous :

Marolles, le 02 juillet 2026

Yannick SEVRÉE

Maire **Secrétaire de Séance**